

DEUXIEME BOURRICHE OBLIGATOIRE POUR LES POISSONS CHATS



CHAMPIONNAT DE FRANCE 1^{ière} DIVISION CORPO

Dampierre en Burlay et Ouzouer/Loire

Les 27 et 28 Juillet 2019



règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS



DEUXIEME BOURRICHE OBLIGATOIRE POUR LES POISSONS CHATS

Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Gardons, Brèmes, Plaquettes, Carassins, Perches et chats sur Secteur A et B. Gardons, Plaquettes, Brèmes, Carassins et Perches sur Secteur C
---------------------------	---

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Etang communal de Dampierre, vétérans 2014 et 2017	47,7623 et 2,5143	non
Secteur B	Etang communal de Dampierre	47,7623 et 2,5143	non
Secteur C	Etang communal d'Ouzouer, direction Sully	47,76886 et 2,46463	non

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	0,9 à 1,20 m	Nul, mais influence du vent
Secteur B	0,9 à 1,20 m	Nul, mais influence du vent
Secteur C	1,2 m à 2 m	Nul, mais influence du vent

Anguille	Interdite
Brochet	Sans taille
Sandre	Sans taille
Truite	non

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	11m50	Moulinet interdit
Amorce	15 litres	
Esches totales	1 litre et demi	
Fouillis	3/4 litre	
Vers de vase	1/4	Dans les ¾ de fouillis ¼ possible de vers de vase
Vers de terre	1/2	Coupés ou non coupés

HORAIRES

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	6h00	13h00	8h00
Tirage au sort	6h30	13h30	8h15
Entrée dans les box	7h00	14h00	8h30
Début des contrôles (*)	8h00	15h00	9h30
Amorçage	9h05	16h05	10h20
Début de la manche	9h15	16h15	10h30
5 minutes	12h10	19h10	13h25
Fin de la manche	12h15	19h15	13h30
Palmarès			16h00
Marée basse			
Marée haute			

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1	Sur place		Latitude 47,7623 et Longitude 2,5143
Manche2	Sur place		
Manche3	oui		
Palmarès	oui		

DEUXIEME BOURRICHE OBLIGATOIRE POUR LES POISSONS CHATS

Grille de Tirage

X01	Y09	Z07	Y01	Z09	X07	Z01	X09	Y07
X02	Y05	Z10	Y02	Z05	X10	Z02	X05	Y10
X03	Z11	Y08	Y03	X11	Z08	Z03	Y11	X08
X04	Z06	Y12	Y04	X06	Z12	Z04	Y06	X12
X05	Y10	Z02	Y05	Z10	X02	Z05	X10	Y02
X06	Z12	Y04	Y06	X12	Z04	Z06	Y12	X04
X07	Y01	Z09	Y07	Z01	X09	Z07	X01	Y09
X08	Z03	Y11	Y08	X03	Z11	Z08	Y03	X11
X09	Y07	Z01	Y09	Z07	X01	Z09	X07	Y01
X10	Y02	Z05	Y10	Z02	X05	Z10	X02	Y05
X11	Z08	Y03	Y11	X08	Z03	Z11	Y08	X03
X12	Z04	Y06	Y12	X04	Z06	Z12	Y04	X06

DEUXIEME BOURRICHE OBLIGATOIRE POUR LES POISSONS CHATS

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	VILAIN Edmonde	06.70.19.48.33	evilain@ffpsed
Forfait	VILAIN Edmonde	06.70.19.48.33	evilain@ffpsed
Responsable CD	MISSERI Jean Pierre	06.84.63.09.27	jean-pierre.misseri@wanadoo.fr
Responsable local	MERCADIE Serge	06.75.02.35.00	

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Mettre ICI ce qui est particulier au site : Permis interfédéral obligatoire, entraînements autorisés ou besoin d'un permis spécial, 2 bourriches, remise des poissons à l'eau après la pesée

Les étangs sont privés, cartes à la journée.

Pour les pesées les poissons seront conservés en bourriches ou remis à l'eau après la pesée en zone neutre.

Rassemblement sur place étang de Dampierre en Burly. Deux secteurs le A et le B à Dampierre et le secteur C à Ouzouer.

Buvette, restauration et logements

Possibilité de plateaux repas le samedi midi et dimanche midi. Ce sont les deux associations communales qui vont gérer, le prix est de 12 €, si vous êtes intéressés, vous devez avant le 21 juillet donner le nombre de plateaux avec les noms correspondants. Le règlement se fera sur place. Le responsable est Serge Mercadie 06.75.02.35.00. Merci

Pour l'hébergement c'est l'hôtel de Dampierre :

MAPE-HOTEL Za des Gabillons 45570 Dampierre en Burly

e-mail : mapehotel@wanadoo.fr

tel : 02.38.35.09.66 fax : 02.38.35.07.67

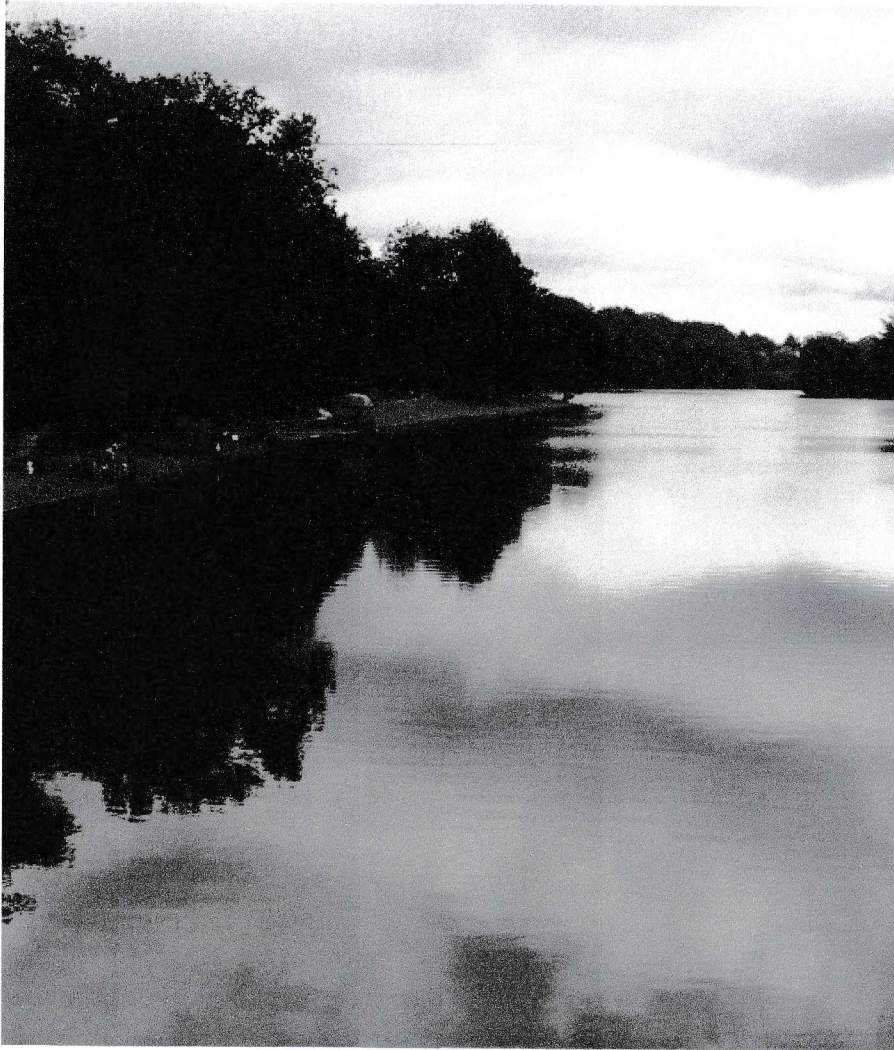
Plusieurs gîtes et hôtels sont possibles autour de Dampierre et Sully sur Loire, syndicat du tourisme de Sully.

Pour les esches le fournisseur officiel de l'organisation sera DARCON Patrick

Tel : 06.26.18.12.58

Mail : darcon.peche@gmail.com

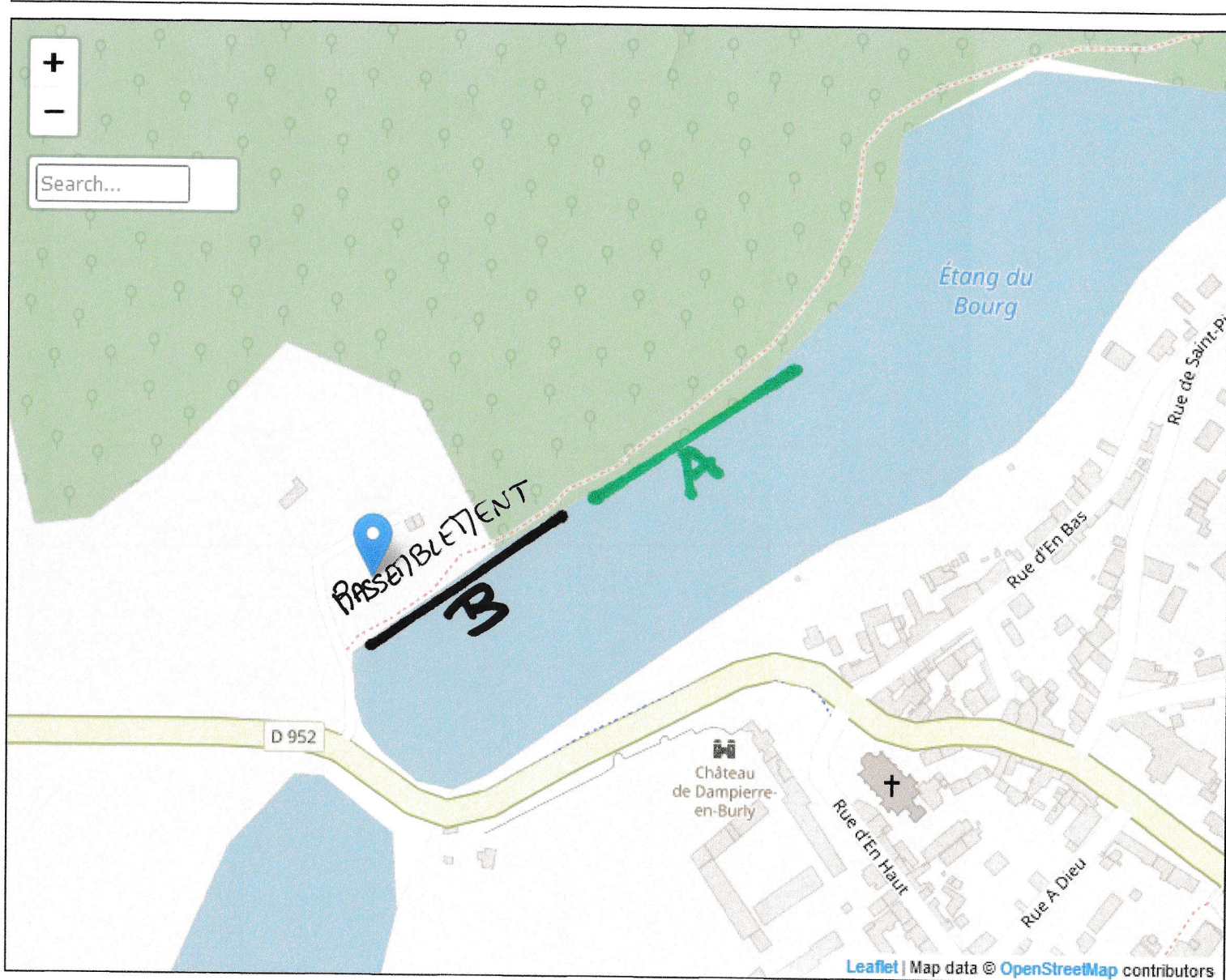
Les commandes doivent être envoyées avant le mardi 23 juillet.

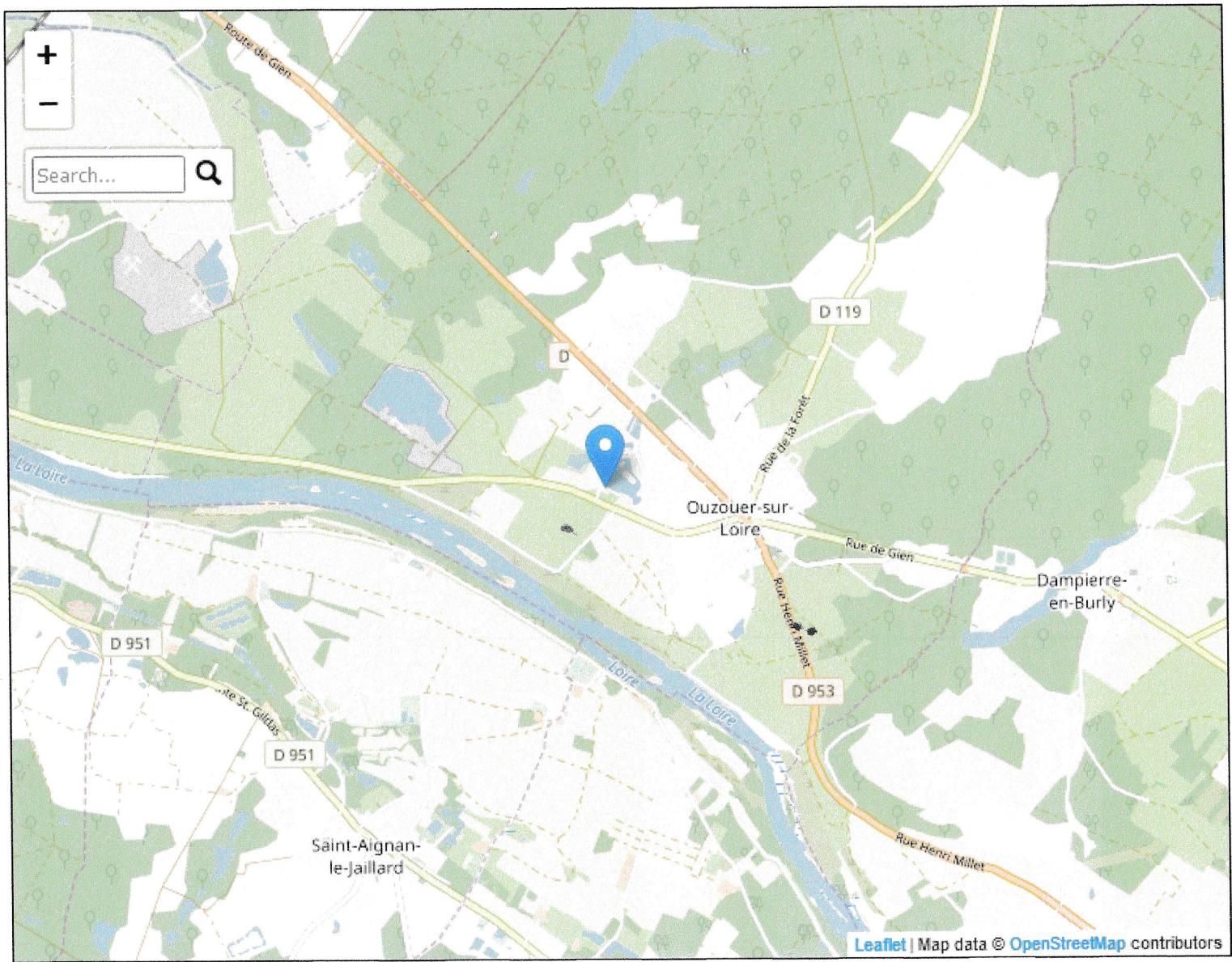



DAMPIERRE EN BURLY




OUZOUER SUR LOIRE





 aime 5 personnes aiment ça. [Inscription](#) pour voir



 J'aime 5 personnes aiment ça. [Inscription pour voir ce que vos amis aiment.](#)